CSAL du 30 NOVEMBRE 2023

COMPTE-RENDU



Lors des deux CSAL d'octobre, la Direction nous a prouvé que le dialogue social n'était pas au rendez-vous en se buttant et en privant l'ensemble des agents du pont de l'Ascension !
En conséquence nous avons boycotté la première et la seconde convocation à ce CSAL !

Extension des compétences des huissiers des Finances Publiques en matière de signification d'actes judiciaires et extra-judiciaires

La compétence des huissiers des finances publiques était circonscrite à la signification d'actes nécessaires au recouvrement des créances publiques dans les conditions prévues par l'article L. 258 A du LPF et dans le seul département dans lequel ils avaient prêté serment devant le Préfet. Les huissiers des finances publiques ne pouvaient donc ni intervenir en phase d'établissement de l'impôt, ni signifier des titres exécutoires ou des assignations en liquidation judiciaire, ni exercer des poursuites au sein d'un département limitrophe. Pour réaliser ces actes, les services de la DGFiP n'avaient pas d'autre choix que de faire appel aux huissiers de justice.
Selon la Direction, afin de permettre à l'administration de disposer d'une plus grande réactivité et de réduire ses coûts de procédure en s'appuyant sur ses propres ressources tout en renforçant le rôle des huissiers des finances publiques en tant qu'acteurs majeurs du recouvrement forcé, divers textes ont été pris afin d'étendre leur compétence.
L'extension de compétence est possible depuis le 01/01/2022. Une note du 9 octobre 2023 décline la mise en application locale. Il n'est pas normal que ce sujet soit porté à notre connaissance en novembre 2023.

La CGT FP 34 s'interroge sur la charge supplémentaire de travail que cela créé pour nos huissiers.
En effet sur le papier il devrait y avoir 7 huissiers à la DDFIP 34, or ils ne sont que 5 dont un en cours de formation. Nous nous inquiétons également du fait qu'ils puissent être amenés à se rendre dans des départements limitrophes.
Nous restons vigilants et demanderons un bilan à l'automne prochain !

Qualité de service : bilan de l'accueil 2022 et enquête de satisfaction 2023

La Direction nous a dressé un bilan statistique de l'accueil 2022 en SIP : augmentation de l'accueil physique, de l'accueil sur RDV, des e-contacts.
Le taux d'appels décrochés est à -46,55 %. Normal quand on sait que pendant des mois les travaux ont rendu des lignes indisponibles !
Les enquêtes de satisfaction ont concerné les SIP et SIE et portent sur le taux de satisfaction suite à RDV (physique et téléphonique). A noter que cette enquête peut porter sur tous les services susceptibles d'utiliser APRDV et notamment les SGC.
La Direction indique que les principaux motifs de non conformité portent sur le non respect du RDV téléphonique (pas de rappel ou rappel hors de l'horaire prévu), sur l'absence de réponse satisfaisante et sur le comportement parfois inapproprié de l'interlocuteur (impolitesse notamment). Les résultats restent relativement stables par rapport à n-1 mais très en dessous du niveau interrégional et national.

En conclusion, **pour la Direction on est mauvais !**
Pour la CGT FP 34, tout cela est le fruit des réformes successives, destructrices du service publique. Comment l'accueil peut être de qualité quand tout est fait pour que les usagers ne se déplacent pas ? De plus, quand ils viennent, nous sommes contraints de les recevoir dans un laps de temps défini ! Les agents de tous les services font leur maximum compte tenu des irritants

quotidiens comme les indisponibilités applicatives, sans compter le manque d'effectifs et la multiplicité des canaux de contact !

Retour sur l'outil de supervision Nexthink

Suite à l'expérimentation de juillet 2023 (cf compte rendu du CSAL du 22/06/2023), la DG a décidé de :
- Poursuivre avec l'outil NEXTHINK en menant une expérimentation sur un périmètre plus étendu, à l'échelle d'une inter-région (environ 10 000 postes de travail), pendant une période plus longue (environ 8-10 mois) ;
- Réaliser un nouveau test avec la solution INTERACT, produit aux fonctionnalités similaires

Point d'étape sur les travaux immobiliers en cours

→ Montmorency :

Trois zones tampon situées au RDC du bâtiment A (ex division comptabilité), au 2ème étage du bâtiment A (ex plateau CGR), au centre de contact (plateau n°2) sont actuellement utilisées pour le relogement temporaire des agents.
L'installation du SGC Métropole initialement envisagée début 2023 est donc reportée, à ce stade, à l'issue des travaux, comme le rapatriement de la DAJ sur le site de Montmorency.

A l'heure actuelle, la phase 6 est en cours. Elle impacte la division comptabilité Etat au R+3 (42 agents). Les travaux consistent uniquement dans le remplacement des menuiseries extérieures. Ils se déroulent par demi plateau : le premier demi-plateau du 05/10/23 au 06/11/23 et le second demi plateau du 07/11/23 au 14/12/23. Le hall d'accueil est toujours utilisé comme zone tampon.

Les équipes de l'ESI au R+1 du Bâtiment A sont concernées par la 7ème phase du 13/11/23 au 01/02/24. Comme en juin dernier, ils sont positionnés dans la zone tampon du plateau CGR et à partir de mi décembre dans les locaux du hall d'accueil côté rue.

Pour terminer, la Direction indique entamer la phase 8 pour les travaux au R+1 Bat B. Les divisions BIL (20 agents) et PRO (8 agents) iront au RdC du bâtiment B dans les locaux réaménagés en vue de l'arrivée de la DAJ à l'issue des travaux. La division RH (17 agents) est positionnée au RdC du Bat A. La division SPL (12 agents) va au centre de contact. Les travaux sont envisagés à ce stade du 25/10/23 au 26/04/24. En parallèle, des travaux d'isolation par l'extérieur se terminent.

→ Clôture bâtiment INSEE :

Les travaux devraient avoir lieu fin 2023 – début 2024.

→ Mosson :

Compte tenu de l'enveloppe de crédits limitée, le programme de travaux se concentre sur la mise aux normes en matière de sécurité incendie et sur les travaux électriques. L'analyse des offres est en cours.
Avant le démarrage des travaux, les chefs de service seront consultés par les services immobilier et logistique afin d'anticiper les différentes phases de travaux. Le bâtiment offre suffisamment de places disponibles pour créer des zones tampon.

Point sur le fonds d'amélioration du cadre de vie au travail des agents

Une fois de plus nous déplorons le temps passé sur ce sujet depuis l'automne 2021. Surtout que lors de nos visites de services **nous constatons le plus souvent une insatisfaction des agents.**

D'autres points d'étapes sont prévus en CSAL. **La CGT Finances Publiques 34 continuera d'être vigilante** afin que les dépenses effectuées soient bien celles demandées par les agents, validées en GT et votées en CTL.

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.
Vos élus en CSAL CGT FINANCES PUBLIQUES 34